

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

**du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL**

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

## SEANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2025

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente ;  
Mme ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET,  
IBARBOURE, KORDIAN

**EXCUSÉS** : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, MATON

**POUVOIRS** : Mme LASSERRE à Mme PINATEL ; M. ALDANA-DOUAT à  
M. CURUTCHARRY ; M. MATON à M. KORDIAN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CASTEL

## O/J N°12 – ORCHESTRE : REMBOURSEMENT DES ABONNÉS POUR LES CONCERTS HOMMAGE À GABRIEL FAURÉ ANNULÉS EN DÉCEMBRE

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

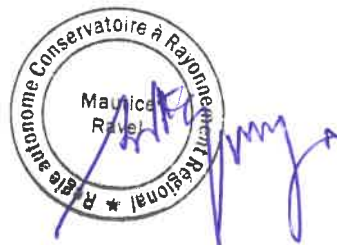
Mes chers Collègues,

Suite à l'annulation des deux concerts de la série « *Hommage à Gabriel Fauré* » qui devaient avoir lieu les 6 et 8 décembre 2024 à Saint-Jean-de-Luz et à Hasparren, il a été proposé aux abonnés de l'Orchestre du Pays Basque d'être remboursés au prorata de leurs abonnements.

---

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Le Président,  
Antton CURUTCHARRY



Ainsi, pour les personnes ayant souscrit :

Un abonnement Allegro Tarif plein	Le remboursement est de 17,83 € par abonné
Un abonnement Allegro Tarif réduit	Le remboursement est de 12,85 € par abonné
Un abonnement Moderato Tarif plein	Le remboursement est de 18,54 € par abonné
Un abonnement Moderato Tarif réduit	Le remboursement est de 14,58 € par abonné
Un abonnement Primo Tarif plein	Le remboursement est de 18,13 € par abonné
Un abonnement Primo Tarif réduit	Le remboursement est de 14,58 € par abonné

Il est demandé au Conseil d'administration, après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président, à autoriser le remboursement des abonnés aux conditions précédemment citées dans le tableau ci-dessus.

DONT ACTE